



**INFORMATION · INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG · INFORMATION MEMO · NOTE D'INFORMATION
ΠΑΝΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ · NOTA D'INFORMAZIONE · TER DOCUMENTATIE**

Brussels, February 1983

**THE MACHINE TOOL INDUSTRY :
TOWARDS A COMMUNITY STRATEGY (1)**

The Commission has adopted a Communication to the Council concerning the European machine tool industry.

On indepth analysis of the industry it came to the conclusion that :

- the European machine tool industry is faced with the necessity to increase its efficiency by making the most of the Community scale of operations and by making its own efforts to rationalize its structures;
- the industry must face up to the permanent changes brought about by technological development;
- these adjustments are made all the more difficult by the lingering economic troubles.

The objective of this Community action is to bring to fruition the European machine tool industry's efforts to improve its competitiveness and to help toolmakers take strategic decisions by creating within the Community a more favourable climate for :

- (i) exploitation of the full potential of the market;
- (ii) completion of the adjustments needed to achieve a closer match between supply and demand;
- (iii) integration of new technologies in the products, thanks to closer cooperation between the electronics and mechanical engineering industries.

Europe's machine tool industry is, by tradition, the world leader, in terms of its share of world production and of world trade (2).

As the sector holding the key to the competitiveness of all manufacturing industry, it is the natural focal point for investment and, as such, plays a decisive part in the success of any attempted revival of investment.

In the face of mounting competition from Japan - which has made its home market impenetrable for foreign competitors and simultaneously launched a fierce offensive concentrating on the numerically-controlled machine sector - the Community machine tool industry has turned to the Commission for help with its endeavours to strengthen its competitive base.

./.

(1) SEC(83) 151

(2) The Community holds a 30% share of world machine tool production; it exports 40% of all its output.

To counterbalance the advantages which have provided Japanese industry's springboard for expansion - intervention by the public authorities in all its many forms, the successful integration of the electronics and mechanical engineering industries and the active efforts to stimulate demand - the Community's machine tool industry must eliminate its structural disparities (it is made up of small and medium-sized firms and the situation varies widely from one country to another), its slowness to incorporate advanced electronics in its products and the usual financing problems facing small firms and turn out products better adapted to market trends.

The Commission has the political will to make the requisite effort and intends to mobilize every available force to strengthen the competitive base of Europe's machine tool industry.

The measures which it has decided to take to achieve this end cover both the supply and the demand sides; they are not specific to this particular branch of industry but serve as an example of the recently-proposed general industrial strategy in action.

A. On the supply side, the measures set out to :

(i) Encourage the requisite structural adjustments by :

- (a) reassessing the transparency and impact of the general or regional public aid systems;
- (b) taking account of the urgent need to increase the economic, industrial and financial scale of the companies, bearing in mind the openness and concentration on the market (Articles 85 and 86 of the EEC Treaty);
- (c) seeing through the proposals concerning the European Cooperation Grouping (ECG) - before the end of the year if possible.

(ii) Encourage the spread of advanced technologies by :

- (a) encouraging expansion of numerical control production by discussing the related investment problems with the manufacturers concerned;
- (b) taking specific initiatives to help standardize the interfaces between the machines, the control systems and the operators;
- (c) taking account of the needs of the machine tool industry in the Community's action programmes, including the 1984-87 outline programme and those on data processing, micro-electronics, fundamental technological research and ESPRIT;
- (d) promoting coordination of the work undertaken by the leading public and private-sector heads of machine tool research by arranging contacts at Community level.

(iii) Help solve the financing problems by :

- (a) preparing practical proposals to finance innovation by small and medium-sized firms (a communication is to be sent to the Council in early 1983);
- (b) allowing firms adequate access to the resources mobilized by the Community's financial instruments, and in particular by the NCI and the EIB.

./..

(iv) Improve the existing vocational training facilities by :

- (a) discussing with the employers' organizations and trade unions concerned (1) the advantages of deepening the dialogue between both sides of industry on the introduction of new technologies;
- (b) examinign the measures needed to satisfy any training requirements not catered for at present (for example, to meet the need for systems engineers);
- (c) taking appropriate measures under the European Social Fund.

B. On the demand side, the measures are intended to :

- (i) Make it easier to predict market trends with the Commission providing financial and logistic support worth a total of 1.2 million ECU towards the exploratory survey of the Community market which the industry has called for to help it decide its production strategy.
- (ii) Help revive investment by working to improve the effectiveness of the investment-support schemes already in operation, based on detailed analyses possibly culminating in Commission proposals to the Member States to harmonize their procedures and to adopt the legal instruments to that effect.
- (iii) Harmonize demand by approaching the leading machine-tool users (i.e. the motor and aerospace industries, etc.) with a view to standardizing customer specifications.
- (iv) Restore the balance of trade by strengthening the Community's foreign trade policy vis-à-vis Japan to establish trading patterns which give a true reflection of the relative competitiveness of the rival industries; in the short term this would mean Japan increasing its imports from the Community and moderating its exports to Europe.

All these measures are to be taken or worked out in closer detail over the first six months of the year.

(1) EMF (European Metalworkers' Federation) and CECIMO (European Committee for Cooperation in the Machine Tool Industries).

EVOLUTION DU MARCHÉ DES MOCN* (en valeur)

(USA-CEE-JAPON)

	P R O D U C T I O N		C O N S O M M A T I O N	
	1976	1980	1976	1980
CEE	41 %	35 %	25 %	30 %
USA	38 %	24 %	32 %	28 %
JAPON	13 %	30 %	20 %	15 %
AUTRES	8 %	11 %	23 %	27 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

PART DES MOCN DANS LA PRODUCTION ET

LA CONSOMMATION

(en valeur)

en 1980

en %	P R O D U C T I O N	C O N S O M M A T I O N
CEE	21 %	25 %
USA	26 %	27 %
JAPON	41 %	30 %

MOCN : Machines-outils à commande numérique

EVOLUTION DU MARCHÉ DES MACHINES-OUTILS.

(en valeur)

	P R O D U C T I O N		C O N S O M M A T .	
	1976	1980	1976	1980
CEE	35 %	33 %	22 %	23 %
USA	16 %	18 %	15 %	20 %
JAPON	7 %	14 %	6 %	10 %
AUTRES	42 %	35 %	57 %	47 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

**INFORMATION · INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG · INFORMATION MEMO · NOTE D'INFORMATION
ΠΛΗΡΟΦΟΡΙΑΚΟ ΣΗΜΕΙΩΜΑ · NOTA D'INFORMAZIONE · TER DOCUMENTATIE**

Bruxelles, février 1983

**INDUSTRIE DE LA MACHINE-OUTIL :
POUR UNE STRATEGIE COMMUNAUTAIRE (1)**

La Commission vient d'adopter une communication au Conseil concernant l'industrie européenne de la machine-outil.

L'analyse approfondie du secteur conduit la Commission à considérer que :

- l'industrie européenne de la machine-outil est confrontée à la nécessité d'augmenter son efficacité en exploitant mieux la dimension communautaire et en déployant ses propres efforts pour rationaliser ses structures;
- elle doit faire face aux ajustements permanents impliqués par le développement technologique;
- ces adaptations sont rendues encore plus difficiles du fait de la situation conjoncturelle défavorable et persistante.

L'objectif de l'action au niveau communautaire est de favoriser le succès des efforts engagés par l'industrie européenne de la machine-outil pour améliorer sa compétitivité. Elle vise de ce fait à constituer une aide à la décision stratégique des producteurs en contribuant à rendre l'environnement communautaire plus propice :

- à l'exploitation des potentialités du marché;
- à la réalisation des adaptations nécessaires pour aboutir à une meilleure correspondance entre l'offre et la demande;
- et à l'intégration des technologies nouvelles dans les produits en suscitant une concertation plus étroite entre les industries électroniques et mécaniques.

L'industrie européenne de la machine-outil a traditionnellement occupé la première position au niveau mondial tant par la proportion de la production qu'elle assume que par sa contribution aux échanges internationaux. (2)

Secteur stratégique pour la compétitivité de l'ensemble de l'industrie manufacturière, elle est par nature au centre des processus d'investissement et appelée, par conséquent, à jouer un rôle déterminant pour le succès des efforts de relance qui seront engagés en ce domaine.

Confrontée à la concurrence croissante du Japon qui, tout en préservant son marché de la pénétration extérieure, a porté une offensive vigoureuse et concentrée sur le créneau des machines à commande numérique, l'industrie communautaire a demandé à la Commission de l'assister dans ses efforts d'amélioration de sa compétitivité.

(1) SEC(83)151

(2) La Communauté assure 30 % de la production mondiale de machine-outils et son taux d'exportation pour ce secteur atteint 40 %.

Face aux avantages sur lesquels l'industrie japonaise a assis son développement - interventionnisme multiforme des Pouvoirs Publics, intégration des industries mécanique et électronique, promotion de la demande - le secteur de la machine-outil doit dans la Communauté surmonter la disparité de ses structures (il s'agit d'une industrie de PMI et les situations nationales sont très diverses), sa faiblesse au niveau de l'intégration de l'électronique dans ses produits, les problèmes de financement caractéristiques des entreprises de faible dimension et aboutir à une meilleure adaptation de sa production à l'évolution du marché.

La Commission a la volonté politique de participer aux efforts requis et entend contribuer à la mobilisation de toutes les forces disponibles en faveur du renforcement de la compétitivité de l'industrie européenne de la machine-outil.

Les actions qu'elle a décidé d'entreprendre à cette fin portent à la fois sur l'offre et sur la demande et constituent, sans être spécifiques par leur nature à ce secteur industriel particulier, un exemple de mise en application des orientations de stratégie industrielle récemment proposées.

A. Dans le domaine de l'offre, elles visent à :

- favoriser les ajustements structurels;
 - par une réappréciation de la transparence et des effets des systèmes d'aides généraux ou régionaux, en ce qui concerne les aides publiques;
 - par la prise en compte des nécessités d'accroissement de la dimension économique, industrielle et financière des entreprises compte tenu du degré d'ouverture du marché, en ce qui concerne la concentration (art.85 et 86);
 - et par l'aboutissement des propositions relatives au Groupement Européen de Coopération si possible avant fin 83.
- stimuler la diffusion des technologies avancées
 - en favorisant le développement de la production des commandes numériques par une discussion du problème des investissements requis avec les industriels concernés;
 - en contribuant à la normalisation des interfaces entre les machines, les systèmes de contrôle et les opérateurs par des initiatives spécifiques;
 - en prenant en compte les besoins de l'industrie de la machine-outil dans les programmes d'action communautaires : programme cadre 1984-1987, programmes informatique, micro-électronique, recherche technologique de base et ESPRIT;
 - et en facilitant la coordination des travaux des principaux responsables publics et privés de la recherche dans le secteur de la machine-outil en organisant des contacts à l'échelon communautaire.
- participer à la résolution des problèmes de financement :
 - en préparant des propositions concrètes sur le financement de l'innovation dans les PME (communication au Conseil début 83);
 - et en assurant aux entreprises un accès adéquat aux ressources mobilisées par les instruments financiers communautaires (NIC et BEI notamment).

- améliorer la formation professionnelle :
 - . en consultant les organisations professionnelles et syndicales concernés (1) sur l'opportunité de renforcer le dialogue social à propos de l'introduction des nouvelles technologies;
 - . en examinant les initiatives à prendre pour répondre aux besoins de formation non couverts actuellement (ingénieurs-systèmes, par exemple);
 - . en recourant à des interventions adaptées du Fonds social.
- B. Dans le domaine de la demande, elles ont pour objet de :
 - faciliter les anticipations sur l'évolution du marché
 - . en soutenant l'effort de prospection du marché communautaire proposé par l'industrie pour l'aider à définir sa stratégie de production (support financier et logistique de la Commission : 1,2 million d'ECUS).
 - contribuer à la relance de l'investissement :
 - . en aidant au renforcement de l'efficacité des mécanismes de soutien à l'investissement à partir d'analyses détaillées qui pourront se concrétiser par des initiatives suggérant aux Etats membres, à l'aide d'instruments juridiques appropriés, une coordination dans ce sens;
 - encourager une harmonisation de la demande :
 - . en intervenant auprès des grands utilisateurs de machines-outils (automobile, aéronautique, etc.) pour les amener à normaliser leurs cahiers des charges.
 - susciter un rééquilibrage des échanges :
 - . par le renforcement de la stratégie commerciale vis-à-vis du Japon pour aboutir à des courants d'échanges reflétant la compétitivité effective des industries en concurrence, ce qui implique à court terme une augmentation des importations du Japon en provenance de la Communauté et une modération de ses exportations vers celle-ci.

L'ensemble de ces actions seront engagées ou développées au cours du premier semestre 1983.

(1) FEM (Fédération Européenne des Métallurgistes) et CECIMO (Comité Européen de Coordination des Industries de la Machine-Outil).

EVOLUTION DU MARCHÉ DES MOCN* (en valeur)

(USA-CEE-JAPON)

	P R O D U C T I O N		C O N S O M M A T I O N	
	1976	1980	1976	1980
CEE	41 %	35 %	25 %	30 %
USA	38 %	24 %	32 %	28 %
JAPON	13 %	30 %	20 %	15 %
AUTRES	8 %	11 %	23 %	27 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %

PART DES MOCN DANS LA PRODUCTION ET

LA CONSOMMATION

(en valeur)

en 1980

en %	P R O D U C T I O N	C O N S O M M A T I O N
CEE	21 %	25 %
USA	26 %	27 %
JAPON	41 %	30 %

MOCN : Machines-outils à commande numérique

EVOLUTION DU MARCHÉ DES MACHINES-OUTILS.

(en valeur)

	P R O D U C T I O N		C O N S O M M A T .	
	1976	1980	1976	1980
CEE	35 %	33 %	22 %	23 %
USA	16 %	18 %	15 %	20 %
JAPON	7 %	14 %	6 %	10 %
AUTRES	42 %	35 %	57 %	47 %
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %